

Ma thèse en 180 secondes édition 2024 : conditions d'admissibilité

Pour prendre part au concours, les participants doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

S'exprimer en français ;

Pour participer, le candidat doit être inscrit en doctorat pour l'année universitaire en cours (2023-2024), ou avoir obtenu son doctorat lors de l'année universitaire précédente à savoir 2022-2023.

Représenter le regroupement universitaire/ l'université dans lequel le doctorant est inscrit;

Présenter un état d'avancement suffisant du projet de recherche doctoral ;

Avoir informé de sa participation au concours leur directeur de thèse et / ou financeurs et son directeur d'unité ;

Représenter le pays dans lequel il a été sélectionné à la finale internationale;

Plus largement, le doctorant doit être inscrit dans une université du pays qu'il représentera lors de la finale internationale,

Ne pas avoir déjà été finaliste national du concours lors une édition précédente,

Seule l'université du candidat et son laboratoire seront affichés sur les supports de communication.

Attention ! Tout candidat se présentant au concours doit bien tenir compte du calendrier défini pour l'ensemble de ce concours.

Toutes les informations relatives à la participation au concours sont détaillées dans [le cahier du candidat](#).

Inscription

Pour participer à l'édition 2024 de *Ma thèse en 180 secondes* les étudiants doivent s'adresser aux coordinateurs du concours dans leur regroupement d'université.

Contact au Cnam : [Diane Tribout](#)

À noter que l'inscription au concours n'est pas « automatique » : elle sera effective après une première prise de contact et un échange téléphonique.

Contact inscription pour le Cnam (regroupement HESAM Université) : Diane Tribout

Veillez à prendre connaissance de tout ce que participer à ce concours implique en lisant le cahier du candidat !

Source : <https://mt180.fr>